



1. LA PARCELLE

Référence cadastrale	00000000XX0000
Commune	Commune exemple (00000)
Section et numéro	XX 0000
Contenance cadastrale	544 m ²
Angles du contour	6 angles relevés
Périmètre	131,73 m

2. LE RELIEF

Altitude	de 10.17 m à 10.77 m
Dénivelé	0.6 m
Pente moyenne	0.2 %
Points relevés	87 points du modèle altimétrique

3. LE SOL

Nature du sous-sol	Sables — Roches Sédimentaires
--------------------	-------------------------------

Lecture à grande maille. Elle indique une famille de terrain, en aucun cas la constitution du sol sous la parcelle.

Secteur d'information sur les sols — 2 à proximité

Un secteur d'information sur les sols désigne un terrain où une pollution est connue des services de l'État. Il déclenche l'obligation d'informer l'acquéreur ou le locataire.

Ancienne usine à gaz	RUE DE L'EXEMPLE — 2 566 m ²
Ancienne décharge	adresse non communiquée

Anciens sites industriels et activités de service — 4 recensés dans un rayon de 500 m

La carte des anciens sites industriels et activités de service conserve la mémoire des activités passées susceptibles d'avoir pollué : garages, stations-service, blanchisseries, industries. L'inscription d'un établissement ne préjuge pas d'une pollution à son endroit, et n'entraîne aucune obligation d'information. Seule une étude de sol renseigne sur l'état réel du terrain. Ne sont détaillés ci-dessous que les sites situés à moins de 200 mètres et dont l'activité est renseignée.

Aucun de ces sites ne se trouve à moins de 200 mètres de l'adresse recherchée avec une activité renseignée.

4 autre(s) site(s) sont recensés au-delà de ce rayon, ou sans activité renseignée. Ils restent consultables sur la carte officielle.

Voir tous les sites sur la carte Géorisques »

Sites suivis par l'État	2 à proximité
-------------------------	---------------

Sites faisant l'objet d'études, de diagnostics ou de travaux suivis par les services de l'État au titre d'une pollution suspectée ou avérée.

4. LES RISQUES

Inondation	Risque non Connu <i>Débordement de cours d'eau ou submersion. Conditionne souvent les niveaux de plancher et les accès de chantier.</i>
Remontée de nappe	Risque Existant <i>Remontée de la nappe phréatique. À regarder avant tout terrassement en profondeur ou sous-sol.</i>



Risques côtiers (submersion marine, tsunami)	Risque Inconnu
Séisme	Risque Existant - modéré <i>Zonage sismique national. Il commande des règles de construction parasismique selon la catégorie du bâtiment.</i>
Mouvements de terrain	Risque Existant <i>Glissement, effondrement ou affaissement de terrain.</i>
Recul du trait de cote	Risque Inconnu
Feu de forêt	Risque Inconnu <i>Exposition aux incendies de forêt.</i>
Installations industrielles classées (ICPE)	Risque non Concerne <i>Installations classées pour la protection de l'environnement situées à proximité.</i>
Canalisations de transport de matières dangereuses	Risque Concerne <i>Canalisations de transport de matières dangereuses. Elles imposent des précautions avant tout terrassement.</i>
Rupture de barrage	Risque Inconnu

[Consulter le rapport officiel Géorisques de cette adresse »](#)

Potentiel radon **classe 3 sur 3 — Potentiel significatif**

Terrains dont les teneurs en uranium sont plus élevées : massifs granitiques, volcaniques ou schisteux.

Le classement porte sur la commune et décrit une probabilité, non une mesure. Un bâtiment en zone 1 peut présenter une concentration élevée, et un bâtiment en zone 3 une concentration faible : seule une mesure sur place renseigne. À noter : un employeur doit évaluer le risque radon pour ses locaux quelle que soit la zone.

5. L'URBANISME

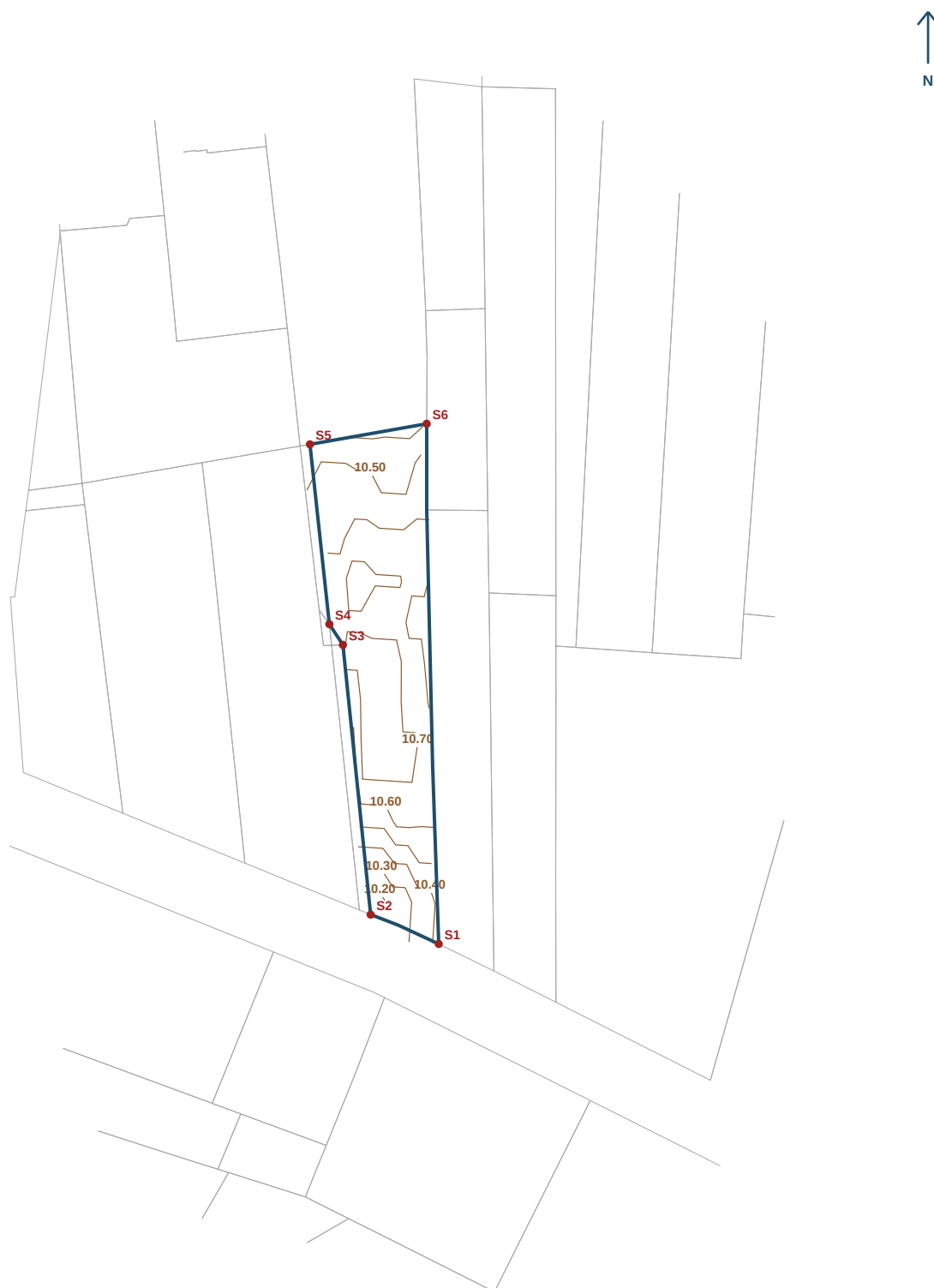
Zone	Ua
Intitulé	zone urbaine dense correspondant aux centres traditionnels de la commune
Document en vigueur	mis à jour le 11/12/2025
Document applicable	COMMUNE EXEMPLE (PLU)

[Ouvrir le règlement applicable »](#)

Le règlement est consulté sur le site officiel qui le publie, seul à garantir qu'il s'agit de la version en vigueur.



LE PLAN DE LA PARCELLE



10 m

Contour de la parcelle · angles numérotés S1, S2... · courbes de niveau et leur altitude · parcelles voisines

Les éléments présentés proviennent de sources publiques et sont fournis à titre indicatif. Ils ne constituent ni un bornage, ni un levé topographique, ni une étude géotechnique, et ne remplacent pas l'intervention d'un géomètre-expert ou d'un bureau d'études de sol.

Sources : IGN (plan cadastral, altimétrie, Géoportail de l'urbanisme), BRGM (Géorisques, carte géologique, Banque du Sous-Sol), Base Adresse Nationale.



Plan à titre indicatif, orienté le nord vers le haut. Il reprend le contenu du fichier de dessin téléchargeable depuis la même page.

ANNEXE — ANGLES DU CONTOUR CADASTRAL

X et Y sont exprimés en Lambert 93 (RGF93), projection officielle française. Z est l'altitude donnée par le modèle altimétrique de l'IGN à l'aplomb du point. Ces points décrivent le contour du plan cadastral : ils ne sont pas des bornes, et ni leur position ni leur altitude n'ont été relevées sur le terrain.

Point	X (m)	Y (m)	Z (m)	Côté jusqu'au suivant (m)
S1	652829,91	6842767,26	10,46	8,22
S2	652822,37	6842770,51	10,24	30,02
S3	652819,30	6842700,37	10,17	2,74
S4	652817,80	6842702,66	10,72	20,03
S5	652815,65	6842722,57	10,65	13,13
S6	652828,58	6842724,85	10,65	57,61

Périmètre

131,73 m

Le fichier de dessin DXF, téléchargeable depuis la même page, contient l'ensemble du contour, les points de relief et ces mêmes coordonnées, prêts à être ouverts dans un logiciel de dessin.